

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 6

Artikel: Problèmes d'instruction sous l'angle de la réforme de l'armée
Autor: Frick, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commandement, qu'il s'agisse d'organiser des exercices ou alors de les diriger. Je les publie aussi à l'intention des officiers qu'il n'était pas possible, je le regrette, de convoquer à la critique.

On pourra constater que le déroulement de ces manœuvres a donné sans cesse une image ressemblant de fort près à celle d'une bataille moderne, telle que l'a décrite récemment le maréchal soviétique des troupes blindées Rotmistrow dans un article qu'a reproduit la presse du monde entier.

Cette ambiance de mouvement, de fluidité, d'incertitude généralisée, dont ce thème a favorisé l'éclosion, a permis, semble-t-il, de serrer la réalité d'aussi près qu'il est possible de le faire avec nos moyens en temps de paix.

Colonel commandant de corps GONARD

Problèmes d'instruction sous l'angle de la réforme de l'armée ¹

Chacun est conscient du fait que la réorganisation d'une armée a pour conséquence inévitable une période de moindre préparation. Réduire, dans toute la mesure du possible, ce délai de faiblesse relative est pour les responsables de la mise en œuvre une préoccupation essentielle.

La réorganisation de l'armée décidée pour le 1.1.62 est caractérisée par les mesures d'adaptation progressive prises au cours de ces dernières années déjà, lesquelles éviteront des à-coups par trop rudes. Le travail accompli par le Service de l'EMG permettra un passage harmonieux d'une organisation à l'autre. Notre degré de préparation à la guerre ne s'en trouvera que peu affecté.

¹ Exposé du colonel cdt. de corps R. Frick, chef de l'instruction, à l'Assemblée générale de la *Société suisse des officiers* du 4 juin, à Fribourg.

Dans le domaine de l'instruction des troupes et des cadres le rythme de l'adaptation est conditionné par la durée de nos services. Il demande de ce fait des délais plus importants durant lesquels l'aptitude au combat de l'armée doit être sauvegardée.

Les décisions prises pour augmenter la puissance de notre armée n'atteindront leur plein rendement que dans quelques années seulement. Cela tout aussi bien pour des raisons d'instruction que de choix et de fabrication des matériels. Il importe qu'à tous les échelons du commandement on soit parfaitement conscient de cet état de fait.

De tels inconvénients sont inhérents à une réorganisation de l'armée. Ils ne sont pas tels toutefois qu'ils empêchent de rester prêts à faire face à toute situation. Leur influence s'exerce avant tout sur la doctrine d'engagement qu'un commandant en chef aurait à adapter aux circonstances du moment.

Par ailleurs, il convient de préciser que toutes les mesures prises au cours de ces dernières années ont contribué à augmenter la valeur combative de l'armée. Sa puissance de feu, en particulier, n'a cessé de s'accroître. Les améliorations apportées à l'armement et aux moyens techniques ont été importantes et constantes. L'armée d'aujourd'hui est prête, mieux qu'elle ne l'était il y a quelque cinq ans, à remplir sa mission. Celle de demain le sera mieux encore.

Tout progrès implique certains risques. Ceux que nous courons en modifiant notre doctrine de défense nationale et en réorganisant l'armée pour qu'elle devienne l'instrument de la nouvelle doctrine ont été sagement pesés. Les transformations décidées prouvent que notre armée est un ensemble vivant, actif et progressiste. C'est ainsi seulement qu'elle restera l'armée de notre peuple.

Les aspects généraux des conditions dans lesquelles s'effectue la réorganisation de l'armée étant ainsi définis, je veux me pencher de façon plus précise sur ses incidences sur l'instruction de l'armée. Celle-ci s'accomplit dans un cadre dont

les caractéristiques sont de nature permanente, je voudrais presque dire rigide, qui ne se laisse modifier, transformer que lentement, progressivement, en respectant les facteurs déterminants de temps disponible, de personnel instructeur et de ce qui est propre à une armée de milices. Négliger ou sous-estimer l'un de ces facteurs conduirait infailliblement à un déséquilibre, à des échecs même et à la mise en cause de notre système dont on peut bien dire qu'il est typiquement suisse et basé avant tout sur une longue tradition qui lui confère valeur et efficacité.

Le *temps* dont nous disposons a subi des modifications successives qui, des ER de 45 jours, puis de 67 jours et des CR de 13 jours a passé aujourd'hui à l'ER de 118 jours et au CR d'élite de 20 jours. Sans oublier ce que le facteur sans cesse changeant de la matière à instruire pose de problèmes toujours nouveaux et toujours plus difficiles à résoudre, je dois reconnaître avoir insisté en toutes circonstances sur le fait que nous avons atteint probablement ce qu'il faut considérer comme la limite supérieure, le plafond, de ce que nous pouvons demander à des citoyens-soldats comme temps consacré au service militaire. Aussi nous sommes-nous gardés, dans toute la mesure du possible, de proposer quelque augmentation que ce soit des prestations de service. La tendance se manifeste de temps à autres de faire quelque effort supplémentaire encore pour les cadres. Je dois même préciser que des propositions semblables émanent assez souvent de nos officiers de troupe. Cela procède du meilleur esprit et d'un souci de perfection qui honore leurs auteurs. Mais il nous appartient d'examiner ces questions sous leur angle plus général et il nous faudrait craindre, en poussant les exigences plus loin encore, de compliquer le recrutement des cadres et surtout de voir leur choix se limiter à des privilégiés pour lesquels les plus longues et plus fréquentes absences de leurs occupations civiles présentent un minimum d'inconvénients.

Lors des discussions touchant à la réorganisation, la question de savoir s'il serait possible d'instruire l'armée nouvelle

sans prolonger le temps de service nous a été maintes fois posée. J'ai toujours répondu par l'affirmative, en faisant toute réserve cependant pour la DCA future au sujet de laquelle les éléments d'appréciation font encore défaut. Mais je dois tout aussi bien insister sur le fait que cela suppose la prise en considération d'un certain nombre de principes propres à obtenir de chaque service un rendement optimum.

Je commencerai par rappeler que le facteur temps disponible se présente sous une optique très différente suivant qu'on le considère du point de vue des exécutants ou des chefs. Nos soldats estiment volontiers, et ils en parlent souvent, qu'au service on perd beaucoup de temps et que bien des heures sont ou galvaudées ou réservées à des travaux de remplissage, fastidieux ou inutiles. Les chefs eux sont en général d'avis contraire. Ils se plaignent très souvent — les rapports de cours en font foi — du temps insuffisant dont ils disposent. La vérité se situe entre les deux avis et cela s'explique par des raisons d'ordre psychologique et pratique.

Du point de vue exécutants tout ce qui est répétitions, remise du métier sur l'ouvrage est considéré comme ennuyeux, inutile. C'est de la perte de temps. Nous, les chefs, nous savons combien ces reprises sont indispensables afin que le métier de base rapidement instruit soit rafraîchi et consolidé.

Il convient donc de ne pas céder, d'exiger ce qui doit l'être, tout en s'efforçant de faire comprendre à la troupe la nécessité de ces exercices.

Les pertes de temps effectives, attentes, fausses manœuvres, temps morts entre des activités se produisent eux aussi. Cela provient du manque d'expérience des jeunes chefs, d'une préparation trop peu précise du travail journalier ou d'un contrôle insuffisant des ordres donnés.

Je suis persuadé qu'en ce domaine nous pouvons obtenir de meilleurs résultats et gagner un temps dont nous savons bien qu'il reste parcimonieusement mesuré pour l'œuvre à accomplir.

Je tiens en outre à attirer une fois encore votre attention sur la nécessité qu'il y a, dans l'instruction, de spécialiser. Il n'est plus possible, dans aucune arme, de faire apprendre tout à tous. Lors de vos assemblées générales de Genève et de Lucerne, j'avais insisté sur ce problème et cherché à faire comprendre qu'avec la multiplicité des moyens actuels, les perfectionnements techniques apportés, il est non seulement impossible, mais encore dangereux, de vouloir faire de tout un peu. La seule formule valable, compte tenu des temps de service que sont les nôtres, c'est de vouloir peu et à fond. Nous avons pris des mesures au cours de ces trois dernières années, parfois à regret, pour rayer de nos programmes ce qui n'est pas absolument indispensable. Nous pouvons, j'en suis certain, maîtriser les problèmes qui nous sont posés par l'évolution des moyens de combat, mais à la condition, je voudrais que vous en soyez profondément convaincus, que nous nous en tenions au principe de la spécialisation et en nous limitant à l'essentiel.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'armement, il faut insister sur le fait que le coût des munitions et, pour certaines d'entre elles, le rythme possible des fabrications, n'autorisent plus d'instruire chacun à toutes armes. Seules la spécialisation et la meilleure utilisation de chaque cartouche et obus nous permettront de rester dans le cadre du budget prévu et de maintenir les réserves de guerre nécessaires. Nous avons fait dans le secteur entretien et conservation du matériel de très grands progrès. Les mesures prises ont été dictées autant pour des raisons d'économies à réaliser que pour des considérations d'ordre éducatif. Elles devront s'étendre désormais de façon plus marquée encore, à l'utilisation rationnelle et comptée au plus juste, des munitions et des carburants. Là encore, nous pouvons faire mieux, épargner plus, sans préjudice pour l'instruction de nos hommes.

Pour en revenir au problème de la durée du temps d'instruction de base je dois rappeler ici qu'il n'est pas égal pour toutes les armes et que dans certains cas particuliers il a fallu

le prolonger. C'est ainsi que la cavalerie accomplit une ER de 132 jours, les mécaniciens et armuriers de toutes spécialités de 138, 145 ou 166 jours, les maréchaux-ferrants de 177 ou 184 jours et les infirmiers chirurgicaux de 277 jours. Toutes ces prolongations de la durée de l'instruction de base se sont effectuées sans difficultés. Nous recrutons facilement, pour ces artisans ou spécialistes les effectifs nécessaires. Les avantages que retirent sur le plan professionnel ceux que nous choisissons font qu'il y a toujours trop de candidats dont nous ne gardons que ceux qui réussissent le mieux les examens d'aptitude que nous leur faisons subir. Il n'est pas exclu que, pour des cas qui resteront exceptionnels, nous en arrivions à demander des mesures semblables pour quelques autres spécialistes encore.

En abordant la question du personnel instructeur, je vous prie de m'excuser de rappeler ici qu'il comprend d'une part un corps d'officiers et sous-officiers instructeurs de carrière qui assume la tâche de l'instruction de base de nos troupes et des cadres et, d'autre part, la totalité de nos officiers de milice qui tous sont commandants et instructeurs de leurs hommes.

L'effectif du *corps d'instruction* reste en fait étonnamment faible eu égard à la tâche à accomplir. A fin 1960 nous comptons en chiffres ronds 400 of. et 450 sof.instr. et asp.instr. Ces nombres sont en nette augmentation par rapport à ceux de 1955. Le recrutement s'effectue de façon satisfaisante et les inquiétudes que nous avions en 1958 encore se dissipent peu à peu. Notre personnel de carrière est toujours mis à contribution plus que nous ne le voudrions, ce qui se comprend quand on précise qu'il représente, pour l'armée, moins de 2 of. et sof. pour 1000 hommes. C'est là une particularité de notre armée de milices qui, pour la plupart des officiers étrangers, est considérée comme une gageure.

Et pourtant, je suis persuadé que l'instruction de nos troupes supporte, quant à sa qualité, la comparaison avec celle que reçoivent les soldats de la plupart des armées étrangères. Cela, nous le devons précisément au fait que nos

cadres miliciens sont formés non seulement comme commandants de leurs troupes, mais aussi comme instructeurs. Ce système, pierre angulaire de notre armée de milices, constitue certes une charge supplémentaire. Celle-ci est supportable parce que ce système fait partie de nos traditions et qu'il comporte aussi des avantages. Il est évident, en effet, que l'obligation pour chaque commandant d'assumer la responsabilité de l'instruction de sa troupe, le contraint de posséder à fond la connaissance des moyens qu'il engage et exige de lui des qualités d'organisateur propres à renforcer son influence de chef.

En ce qui concerne la valeur de notre corps d'instructeurs, je dois reconnaître que pour en augmenter le nombre, il a fallu assouplir les conditions d'admission. Il en résulte la nécessité de compléter sa formation de base, ce à quoi nous arriverons, pour les officiers instructeurs, par les modifications apportées à l'organisation de la section des sciences militaires du Polytechnicum et, pour les sous-officiers instructeurs, en les convoquant plus fréquemment à des cours spéciaux.

Vous me permettrez toutefois de vous confier que, si nous en jugeons d'après les résultats obtenus par nos officiers instructeurs qui effectuent des stages à l'étranger, leur qualité est excellente. De tous les pays où nous les détachons nous parvenons des rapports dont nous avons toute raison d'être fiers.

Il est juste que j'ajoute à ces constatations réjouissantes celles qu'il m'est donné de faire en suivant le travail de nos sof.instr. Leur apport est de plus en plus important. Le rôle prépondérant que joue la technique exige que nous demandions d'eux une formation professionnelle complète qui permette ensuite de les spécialiser. Leur compétence, leur dévouement font d'eux des auxiliaires indispensables et hautement appréciés.

Je pense avoir ainsi rappelé le cadre dans lequel s'effectue l'instruction de notre armée.

Les conditions de temps eu égard à la matière à instruire déterminent les principes de base, à savoir : obligation de se limiter à l'essentiel, de spécialiser plus que par le passé et d'organiser minutieusement le travail.

La qualité du corps d'instruction, of. et sof., la tradition bien ancrée sur la base de laquelle chaque chef est capable d'instruire sa troupe donnent au système qu'est le nôtre toutes garanties de rendement et d'efficacité.

Si j'ai répété avec tant d'insistance, et je m'en excuse, ce que la plupart d'entre vous savent déjà, c'est parce qu'au moment où nous nous apprêtons à poursuivre l'instruction d'une armée réorganisée il m'a paru nécessaire de rappeler ce qui caractérise l'instruction dans notre armée de milices et de préciser que toutes dispositions, décisions que nous avons à prendre doivent éviter à tout prix de rompre ce cadre traditionnel, dont la structure et les limites doivent être respectées.

Dès le moment où furent connus la nouvelle doctrine d'engagement, l'ordre de bataille, l'augmentation des moyens de feu, des engins blindés et motorisés, le renforcement de notre aviation, des voix se sont élevées pour demander si tout cela serait possible et compatible avec les principes de l'armée de milices. Ceux qui étaient saisis de doute oubliaient, ou ne s'étaient pas rendu compte, que tous les moyens dont il était question sont en fait déjà introduits dans notre arsenal de combat, que nos troupes sont instruites à leur emploi et que seuls les problèmes posés par l'augmentation du nombre des matériels restent à résoudre.

Dans l'infanterie, toutes les armes sont celles que nous connaissons déjà, à l'exception du fusil d'assaut dont l'introduction est conditionnée par le rythme de la fabrication. Cela ne signifie pas que la « reine des batailles » ait été négligée dans sa modernisation puisqu'en 10 ans l'armement complet, hormis le lance-mines, a été changé.

Dans les troupes légères, les motorisés et les blindés sont eux aussi à l'instruction et nous pouvons bien dire que les

résultats sont pleinement satisfaisants. Et pourtant, vous souvenez-vous des réactions qu'avaient soulevées les premiers achats? Il paraissait impossible de former les équipages de chars dans des ER de durée normale. Cela s'est cependant effectué sans heurt, j'allais dire sans bruit — ce qui n'est pas tout à fait vrai!

Dans l'artillerie, arme qui fut privilégiée parce que modernisée bien avant le reste de l'armée, il n'y a vraiment rien de trop difficile à maîtriser. Et si un jour, — qu'avec les artilleurs nous voulons espérer pas trop éloigné — nous lui attribuons au moins pour les divisions mécanisées des canons automoteurs, nous savons que cela sera encore possible.

Dans les armes techniques et les services, la modernisation a suivi son cours normalement. Je crois que nous pouvons déclarer que toutes ces troupes nous ont prouvé qu'elles sont à la hauteur de leur tâche aussi bien du point de vue technique qu'à celui de leur engagement au profit des armes combattantes.

Pour notre aviation, la preuve est déjà administrée que nos pilotes de milices sont capables de conduire les appareils plus perfectionnés et plus rapides que nous proposons d'acheter. Concernant leurs aptitudes, j'ai pu constater qu'elles sont à la mesure de celles des pilotes militaires d'autres pays. Un grand chef d'une aviation étrangère assistant à des tirs à l'Axalp déclarait l'an dernier : « Je ne vois rien de plus difficile à demander de pilotes militaires ». Et croyez-le, il était absolument sincère. Il éprouvait quelque peine toutefois à croire que la majorité des aviateurs engagés dans ces exercices fussent des miliciens entrés en service le jour précédent.

Ainsi que je l'ai laissé entendre déjà, la plus difficile question à résoudre est celle de notre DCA. L'acquisition de matériels plus modernes, de fusées notamment, pose des problèmes d'instruction qui dépassent le cadre de ceux que nous avons eu à dominer jusqu'ici. Il faudra probablement, au moins dans les débuts, faire former le personnel instructeur à l'étranger puis, et surtout, examiner de très près les possibilités de

tirs réels dans notre pays. Pourrons-nous y procéder? L'espace dont nous disposons suffira-t-il, le coût très élevé de chaque fusée nous permettra-t-il de garantir un entraînement suffisant? Tout cela doit être examiné avec soin. Peut-être trouvera-t-on des solutions semblables à celles qui se précisent pour l'entraînement au tir des pilotes, lesquels pourront être formés, partiellement tout au moins, avec des simulateurs?

Ce rapide regard jeté sur les conditions dans lesquelles l'instruction de l'armée se présente compte tenu de la réorganisation est, vous le constatez, réconfortant. Ce que j'en ai dit jusqu'ici est valable pour l'instruction de détail et pour l'instruction au combat jusqu'à l'unité.

Dès que l'on aborde les problèmes de l'engagement au combat du bat.renf., du rgt. combiné et de l'unité d'armée, nous touchons au domaine de la formation des cadres supérieurs. Celle-ci s'effectuera progressivement comme ce fut le cas si souvent lors des réorganisations précédentes.

Actuellement, dans les écoles de recrues, de sof., d'officiers, dans les écoles centrales et les cours d'état-major général, l'instruction tient compte, de plus en plus, des conditions futures. Les jeunes cadres et les nouveaux commandants apporteront dans leurs unités et corps de troupes les procédés nouveaux.

Parallèlement, les cours tactiques I et II permettront d'étudier, avec tous les officiers, l'engagement des formations de l'organisation des troupes 1961 et plus particulièrement la collaboration infanterie — chars — artillerie et aviation. Etats-majors et troupes devront s'habituer à manœuvrer sur des espaces plus vastes, avec des moyens plus rapides. Encore faut-il préciser que ces problèmes ne seront pas entièrement nouveaux. Il y a plusieurs années déjà que les thèmes de nos manœuvres, du rgt. combiné jusqu'à l'unité d'armée, ont préparé nos officiers à voir plus grand et à agir plus vite.

Ce n'est donc pas faire preuve d'un optimisme exagéré d'affirmer que la formation des cadres supérieurs pourra s'effectuer de telle façon qu'ils seront prêts à utiliser judi-

cieusement les matériels au fur et à mesure de leur distribution aux troupes et à commander les corps de troupes nouvellement constitués.

On s'est demandé aussi, non sans raison, comment il sera possible d'exercer à l'échelon UA nos formations mécaniques et motorisées. Notons tout d'abord que les manœuvres de corps d'armée seront pour le moins aussi nécessaires que par le passé. Mais la perspective de voir se répandre dans le « jardin helvétique » par monts et par vaux les chars blindés et les véhicules motorisés de transport de troupes effraye nos concitoyens. Il n'est évidemment pas question de faire labourer notre sol national par des chars blindés et autres chenillés. Nous envisageons, pour que les manœuvres gardent un tant soit peu de vraisemblance, pour que nous puissions y exercer la liaison inter-armes et que les états-majors en tirent profit du point de vue de l'étude des délais d'intervention et de l'encombrement, de remplacer les chars par des « attrapes tout terrain ». Celles-ci seront équipées des mêmes appareils de transmissions que nos blindés, ce qui permettra d'exercer les liaisons de commandement, si importantes pour la conduite interne de ces unités et pour leur engagement en collaboration avec d'autres armes.

Au point de vue instruction de la troupe et des cadres, tout est ou deviendra donc possible. Nous aurions ainsi toutes raisons d'envisager l'avenir avec calme et confiance.

Il n'en est malheureusement pas ainsi parce que les dispositions que nous prenons, les programmes que nous établissons se trouvent contrecarrés par les difficultés toujours plus grandes que nous rencontrons à conserver ou à acquérir les installations et terrains nécessaires à l'instruction de l'armée. Dans ce domaine, nos soucis sont graves. Au point qu'il m'arrive parfois de douter de la véritable résolution de nos concitoyens et bien souvent des autorités civiles, de participer à l'effort de défense nationale. Cela, pour le citoyen-soldat que je suis est souvent pénible au point d'en être démoralisant. Il y a dans l'incompréhension, l'intransigeance, l'égoïsme aux-

quels nous nous heurtons une attitude que je dois qualifier de surprenante et d'inquiétante.

Surprenante, parce qu'il ne fait aucun doute que notre peuple dans sa grande majorité accepte les sacrifices que nous lui demandons pour la défense du pays. Il est parfaitement conscient du fait que de tels efforts sont et resteront encore nécessaires. Ses représentants aux chambres ont pris position avec netteté et courage pour adopter les projets de réforme qui leur ont été présentés. Inquiétante, cette attitude l'est parce que chacun sait que tant de clairvoyance dans l'examen de la situation politico-militaire et de netteté dans les décisions propres à maintenir le pays indépendant seront finalement inutiles si l'armée ne dispose pas des installations et des terrains d'exercices et de tirs où l'on puisse l'instruire et l'entraîner. Que l'on m'excuse de m'exprimer de façon aussi directe.

Il me paraît nécessaire de préciser quelque peu la situation qu'est la nôtre, face aux difficultés que nous connaissons.

La conjoncture actuelle, la frénésie de construction, l'établissement du réseau routier, la construction des barrages, de conduites à haute tension, de téléskis, tout cela conduit à convoiter ce que nous possédons encore, à amenuiser de plus en plus les lieux où nous avons exercé nos troupes jusqu'à maintenant et à rendre très ardues les négociations pour de nouvelles acquisitions.

Nos casernes, construites il y a quelque cent ans ont peu à peu été encerclées par l'extension des cités, si bien que l'on nous fait comprendre qu'il est temps de quitter les lieux pour gagner des emplacements sis aux nouvelles périphéries des localités. Il en est ainsi à St.-Gall, Bâle, Zurich, Aarau et cela risque de se produire bientôt dans d'autres centres encore.

Les stands eux aussi, construits dans les lieux inhabités ou presque, il y a un siècle environ, sont devenus insupportables. Le bruit est intolérable pour les habitants des maisons toutes voisines et là encore, il faut se décider à abandonner des installations qui sont souvent en parfait état. Cela entraîne des frais, car les nouveaux achats de terrains et les

constructions coûtent beaucoup plus cher que ce qui a été payé autrefois et les intérêts à servir par la Confédération en deviennent onéreux.

Pour les places d'exercices et de tirs la situation est plus dramatique encore.

On nous soupçonne là de faire montre d'exigences démesurées. Ce que l'on sait moins, c'est qu'en 1935 par exemple, l'artillerie pouvait tirer sur 350 places et qu'en 1956 il en restait 47 d'utilisables. Pour l'infanterie, on notait en 1950 déjà une diminution de 150 places sur 500. Depuis, leur nombre s'est réduit de 10 % encore. Mais, nous dit-on, ce qui reste devrait suffire. On oublie que nous avons parallèlement, deux fois par année, 45 écoles de recrues en service.

Pour les tirs de détail, un emplacement par unité est indispensable ce qui nécessite environ, au même moment, 180 places.

A ces besoins s'ajoutent ceux des troupes qui, dans la même période souvent, accomplissent leur cours de répétition. Elles aussi doivent disposer de places de tir. Ce tableau doit être complété en précisant que les emplacements les plus favorables du point de vue sécurité sont dans les Alpes. Inutilisables durant les 5 à 7 mois d'hiver, il devient de plus en plus difficile de nous y rendre durant la bonne saison parce que nous gêpons les touristes et dérangeons les troupeaux.

Tout cela me conduit à lancer un véritable cri d'alarme car, si nous n'arrivons pas à acquérir un nombre minimum de terrains d'exercices et de tirs réservés aux seuls besoins militaires, l'instruction de l'armée ne sera bientôt plus possible. Croyez-moi, Messieurs, nous sommes parfaitement raisonnables et les demandes que nous formulons n'ont rien d'exagéré.

La Société suisse des officiers a bien voulu se pencher sur ce problème angoissant. Je voudrais saisir cette occasion pour la remercier de l'aide qu'elle nous a apportée. Je voudrais surtout la prier de continuer à nous encourager de sa précieuse collaboration.

Je m'en voudrais toutefois, après avoir brossé ce sombre tableau, de ne pas signaler qu'il s'éclaire de quelques points lumineux. Certaines autorités cantonales, comprenant nos soucis, ont offert de nous céder des terrains et cela à des prix qui n'ont rien de commun avec ceux qui sont pratiqués dès que les spéculateurs interviennent. Des achats ont aussi été effectués par des cantons en vue de faciliter le déplacement des casernes. Ce sont là des gestes que nous apprécions hautement.

Notre plan d'action en matière de places d'exercices et de tirs vise à acquérir en première urgence ce qui est indispensable à l'instruction des blindés. Pour l'instruction de détail, les installations projetées à Thoune suffiront. Pour les tirs d'école la place du Gantrisch et celle de Bière satisfont bien juste aux besoins des écoles de recrues et de cadres. D'autres seront nécessaires pour les bat. de chars. La place de l'Ajoie permettra l'instruction tactique de base et l'exercice de la collaboration chars-infanterie, à l'exclusion toutefois des tirs à balles et obus. Il nous faut encore deux places au moins pour effectuer les tirs combinés chars-infanterie-artillerie.

Parallèlement à ces acquisitions, nous devons nous assurer la possession ou l'utilisation, par achats ou contrats de longue durée, de places de tirs pour toutes armes d'infanterie jusqu'à l'unité et, pour l'artillerie, jusqu'au groupe au moins.

Ce plan d'ensemble doit être exécuté rapidement, car la situation s'aggrave vraiment de jour en jour.

Qu'il me soit permis avant de terminer d'insister une fois encore sur un aspect de l'évolution de nos méthodes d'instruction. L'emprise toujours plus forte de la technique nous contraint de prescrire toujours plus en détail les temps à consacrer à chaque branche de l'instruction et à préciser les programmes. Cela a pour conséquence de diminuer la part d'initiative et le sens des responsabilités des chefs.

Bien que nous soyons fort loin encore des méthodes pratiquées dans certaines armées étrangères dont les EM supérieurs prescrivent l'emploi du temps pour chaque heure de

chaque jour, il y a là un danger auquel nous avons à veiller. Ce d'autant plus que le champ de bataille de demain exigera des chefs indépendance de jugement, décision et initiative, comme jamais encore jusqu'ici.

Et voilà, Messieurs, les quelques problèmes dont je me proposais de vous entretenir aujourd'hui. Ils ne permettaient guère de vous présenter un exposé passionnant ou enthousiasmant.

Si j'ai réussi, tout en vous faisant part de quelques soucis, à vous persuader que, sans déroger aux principes traditionnels de notre armée de milices, l'instruction de l'armée de demain sera possible, j'aurai atteint le but que je m'étais fixé.

Si, au surplus, j'étais parvenu à renforcer votre confiance dans l'œuvre que tous ensemble nous accomplissons, vous m'en verriez heureux et reconnaissant.

Colonel cdt de corps, R. FRICK
Chef de l'instruction

/ L'aviation de l'Allemagne fédérale

INTRODUCTION

Rappeler que les *armes nucléaires*, dans leur rôle d'épouvantail, empêchent les grandes puissances d'en venir aux mains est devenu une lapalissade. Qu'en ce moment, elles préviennent une conflagration mondiale c'est évident. Toutefois, ce qui se passe en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et dans le Pacifique prouve qu'elles n'ont pas mis fin aux conflits locaux, dont la solution est recherchée à l'aide d'*armes conventionnelles*.

Quelle est la situation de l'*Europe occidentale* ? Appuyée par l'Amérique du Nord, elle représente l'obstacle le plus